

## DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER BLOC OPÉRATOIRE

### FICHE MÉTIER

L'infirmier(e) de bloc opératoire intervient avant, pendant et après une opération. Il prépare le matériel, assiste le patient et joue le rôle d'instrumentiste du chirurgien pendant l'intervention. Il est également présent en salle de réveil.

Il travaille sous la responsabilité du chirurgien et d'un cadre infirmier. Ses activités et gestes techniques se déclinent en trois phases, avant une opération, pendant l'intervention et après l'opération. L'infirmière de bloc opératoire opère debout, très souvent dans l'urgence et le stress, et selon des horaires irréguliers liés au tableau.

L'infirmier de bloc opératoire opère debout, très souvent dans l'urgence et le stress, et selon des horaires irréguliers liés au tableau de service et qui n'excluent pas le travail de nuit.

### OBJECTIFS

**La formation conduisant au Diplôme d'État d'Infirmier de Bloc Opératoire est régie par l'arrêté du 27 avril 2022 est dispensée par l'École d'Infirmier de Bloc Opératoire et l'Université de Guyane.**

Elle a pour objectif principal de former des infirmiers de bloc opératoire à la pointe de la technique, capables de prendre en charge n'importe quelle intervention, quel que soit la spécialité, le type de malade et la technique utilisée tout en assurant la sécurité des patients. (Validation de 120 ECTS répartis en 5 blocs de compétence)

L'IBODE exerce différentes fonctions au bloc opératoire et est responsable de la prise en charge de l'opéré au niveau :

- De la préparation du matériel pour l'intervention,
- De l'installation de l'opéré en assurant sa sécurité et son bien-être,
- Du suivi de l'intervention
- De l'assistance du chirurgien en salle, en instrumentant ou en pratiquant certains gestes chirurgicaux
- De la transmission des soins réalisés

Il est garant du respect de l'hygiène, de l'environnement et des personnes qui interviennent en salle d'opération et il contrôle les équipements nécessaires à l'intervention.

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

### Durée de la formation :

- 24 Mois
- 2940 heures dont :
  - 1155 heures d'enseignements théoriques
  - 1645 heures de formation en milieu professionnel (stages)
  - 140 heures de congés

### Dates de la formation :

- Début de la formation : **02 / 09 / 2024**
- Fin de la formation : **03 / 07 / 2026**

### Organisation de la formation :

- Horaires d'enseignement : 35 heures/ semaine.
- Rythme : en continu

| Lundi                         | Mardi                         | Mercredi     | Jeudi                         | Vendredi     |
|-------------------------------|-------------------------------|--------------|-------------------------------|--------------|
| 8h30 à 12h30<br>13h30 à 17h30 | 8h30 à 12h00<br>13h00 à 17h30 | 8h00 à 15h00 | 8h30 à 12h30<br>13h30 à 17h30 | 8h00 à 15h00 |
| Soit 7h                       | Soit 7h                       | Soit 7h      | Soit 7h                       | Soit 7h      |

## PUBLIC VISE, PREREQUIS :

- Les infirmiers diplômés d'Etat
- Les étudiants en troisième année de formation infirmière

**Et par dérogation aux articles 8 à 12 peuvent être admis à suivre la formation ans la limite de cinq pour cent de la capacité d'accueil de l'école (donc pas de concours pour) :**

- Les titulaires du diplôme d'Etat de sage-femme
- Les étudiants ayant validé la troisième année du deuxième cycle des études médicales
- Les titulaires d'un diplôme d'Etat d'infirmier et d'un diplôme reconnu au grade master

## CONTENU DE LA FORMATION

| BLOCS DE COMPETENCES  | COMPETENCES   |
|---|---|
| <b>BLOC 1</b><br><br><b>Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique</b>              | 1 - Connaître et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique |
|   | 2 - Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques   |
| <b>BLOC 2</b><br><br><b>Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique</b>                           | 3 - Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne  |
| <b>BLOC 3</b><br><br><b>Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés</b> | 4 - Organiser et coordonner les activités de soins infirmiers liées au processus péri-opératoire  |
|   | 5 - Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés  |
|   | 6 - Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés   |
| <b>BLOC 4</b><br><br><b>Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés</b>   | 7 - Former et informer les professionnels et les apprenants   |
| <b>BLOC 5</b><br><br><b>Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques</b>  | 8 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques   |
|   | 9 - Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires   |

## MOYENS PREVUS

### Méthodes et moyens pédagogiques :

- Documentation remise au stagiaire
- Support de cours
- Mise en situations professionnelles + travaux de simulations et d'entraînements

### Moyens techniques :

- Vidéo projecteur

### Moyens d'encadrement :

- Directeurs de soins, Cadre de santé, Professeur d'université, chef de service, universitaire en santé publique, économiste, ingénieur des métiers de la formation, infirmiers de bloc opératoire.

## MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA FORMATION

### • Suivi de l'exécution

- Signature de feuilles d'émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
- Questionnaire de satisfaction

### • Sanction

- Diplôme d'état d'Infirmier de Bloc Opératoire qui est un Master de santé de niveau VII

**Coût de la formation : 17 777, 85€**

**Lieu :** 53 avenue du Général de Gaulle à Cayenne.

## DEBOUCHES PROFESSIONNELS

L'IBODE travaille dans différentes spécialités chirurgicales, en secteurs publics ou privé, au sein d'hôpitaux dans les blocs opératoires, les structures d'hygiène hospitalière, auprès de laboratoires médicaux.

## SUITE DE PARCOURS

Les IBODE peuvent évoluer vers divers postes : fonction de cadre de santé après 4 ans d'exercice, moniteur/monitrice au sein des écoles de cadres infirmiers directeur des soins, ou occuper des postes d'encadrement hospitalier

Il peut aussi passer le DEIPA (diplôme d'Etat infirmier en pratique avancée) après 3 ans d'expérience.

D'autres possibilités s'offrent également à un infirmier de bloc opératoire qui souhaite évoluer : il peut par exemple se tourner vers la recherche et le développement, l'enseignement, l'évaluation des pratiques ou l'expertise médico-légale.

L'infirmier de bloc opératoire peut enfin décider de devenir infirmier libéral en se mettant à son compte.